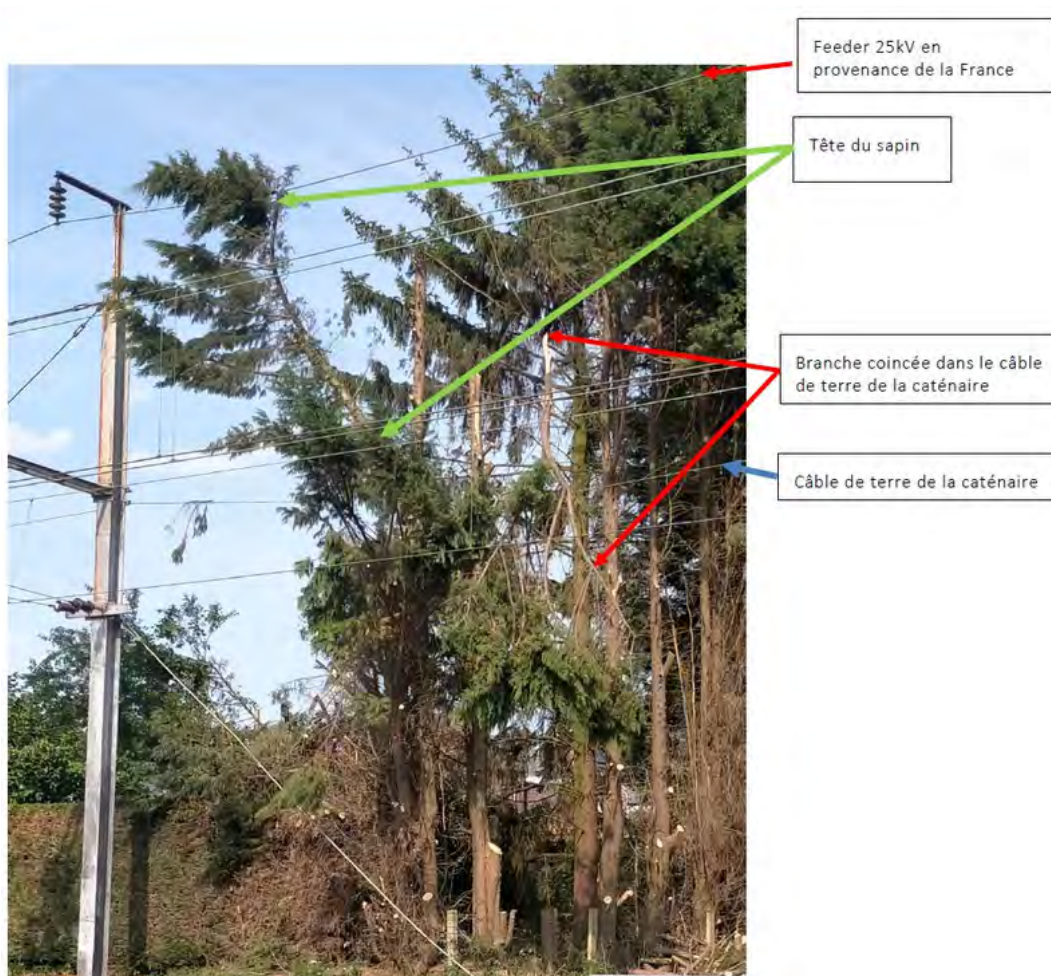


Août 2023

**Décès par électrocution d'un élagueur privé
survenu le 10 juillet 2023
entre la gare de Quévy (Belgique) et le point frontière**

Fiche de présentation

Cette enquête est menée en coopération avec l'Organisme d'enquête sur les accidents et incidents ferroviaires de Belgique. La présente note est identique à celle qui a été publiée par l'OEAIF sur son site Internet



Bulletin d'Informations Générales

Décès par électrocution d'un élagueur privé

Quévy – 10/07/2023

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. NATURE DE L'ÉVÉNEMENT

Décès par électrocution d'un élagueur privé travaillant sur terrain privé à proximité des voies.

1.2. TYPE D'ÉVÉNEMENT ET D'ENQUÊTE DE SÉCURITÉ

Accident grave : l'enquête de sécurité est en cours.

1.3. DATE ET HEURE DE L'ÉVÉNEMENT

10/07/2023 – 14h05.

1.4. LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Quévy, le long de la ligne 96 (BK 75.100).

1.5. TRAIN

Aucun train n'est impliqué.

1.6. VICTIMES

Une personne est décédée.

1.7. DÉGÂTS ET CONSÉQUENCES

/

2. FAITS BRUTS

Le lundi 10 juillet vers 14h05, un élagueur d'une firme privée travaille en haut d'un arbre situé sur un terrain privé le long de la ligne 96 à Quévy (Belgique) près de la frontière franco-belge.

Durant ce travail, une branche tombe sur un câble d'alimentation électrique sous tension : un arc électrique se crée entre le câble, la branche et l'élagueur et ce dernier est mortellement électrocuté.

3. ENQUÊTE

En raison de l'imbrication d'installations techniques du gestionnaire d'infrastructure belge et français en ce point proche de la frontière, l'Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaire (OEAIF) belge et le Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transport Terrestre (BEA-TT) français ont chacun ouvert une enquête ; les enquêtes sont coordonnées et ont pour but de déterminer les facteurs contributifs, organisationnels et systémiques ayant entraîné l'accident.